

Monsieur Thierry OCCELLI
Maire d'Opio
Place de la Liberté
06650 OPIO

Nice, le **23 AVR. 2019**

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous communiquer le dossier relatif à la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable.

Nous avons bien pris en compte la modification apportée à votre règlement concernant les hauteurs maximales autorisées dans la zone UC.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO

*DIRECTION APPUI DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR & Quentin VIANNES
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 75 22
Email : quentin.viannes@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 73 46
Réf. n° 190418-8274R*